SÉRIE DE RÉPARTITION

CONCERT[MC]

PRIMERICA

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 décembre 2024

Fonds du marché monétaire canadien Primerica

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 800 510-7375, en nous écrivant à notre Centre de traitement, CIBC SQUARE, Tower One, 81 Bay Street, Suite 4000, Toronto (Ontario) M5J 0G1, à l'attention du Service à la clientèle Primerica Concert, en nous contactant à concert@primerica.com ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire du fonds de placement, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle du Fonds.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds du marché monétaire canadien Primerica (le « Fonds »), notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire » ou « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur les stratégies et le rendement futurs, sur les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que, sauf si la loi l'exige, le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Relativement aux énoncés prospectifs, veuillez examiner attentivement les risques décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds. Vous pouvez obtenir ces documents sur le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds du marché monétaire canadien Primerica (le « Fonds ») cherche à générer un revenu courant tout en préservant le capital et la liquidité. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit principalement dans un ou plusieurs fonds communs de placement, que ce soit directement ou indirectement, qui investissent à leur tour dans des instruments du marché monétaire canadien de première qualité. À l'heure actuelle, le Fonds investit principalement dans un ou plusieurs fonds communs de placement du marché monétaire sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») gérés par Placements AGF Inc. (AGF).

Gestion des Fonds PFSL Ltée (PFSL) a recours aux services d'un conseiller en valeurs pour déterminer la répartition du portefeuille du Fonds. Il s'agit de TELUS Health Investment Management Ltd (THIM), qui formule des recommandations sur la répartition de l'actif et sur la sélection des titres du Fonds. PFSL a également retenu les services d'AGF à titre de conseiller en valeurs supplémentaire, relativement aux opérations quotidiennes nécessaires à l'application des recommandations concernant le fonds sous-jacent de THIM. PFSL demeure en tout temps responsable de la gestion globale du fonds de placement.

Risques

Les risques de placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus simplifié. Le Fonds convient uniquement aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant au moyen de placements qui permettent la préservation et la stabilité du capital et qui ont une faible tolérance à l'égard du risque. Au cours du dernier exercice, aucun changement pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le rendement du Fonds s'est établi à 3,1 % (déduction faite des charges). Le résultat du Fonds est à comparer à celui de l'indice Bloomberg Barclays Canada 1-3 Month T-Bill Index, qui a été de 4,8 % pour la même période. Le Fonds a conservé une exposition aux instruments du marché monétaire garantis par des institutions financières canadiennes, lesquels sont légèrement plus performants que les obligations d'État correspondantes incluses dans l'indice de référence.

Faits récents

Durant l'exercice 2024, les pressions inflationnistes se sont progressivement atténuées dans les grandes économies, ce qui a encouragé la plupart des banques centrales à baisser leurs taux directeurs. La Banque du Canada (BdC) a été la première du G7 à baisser son taux directeur à partir de juin. Ce taux est passé de 5,00 % à 3,25 % au cours de l'année. D'autres grandes banques centrales ont emboîté le pas à la BdC. La Banque centrale européenne baissant son taux de 4,50 % à 3,15 %. La fourchette cible de la Réserve fédérale américaine, qui se situait entre 5,25 % à 5,50 %, varie maintenant entre 4,25 % et 4,50 %.

Sur le plan économique, la croissance du Canada est demeurée positive, mais faible en 2024, le PIB réel ayant progressé à un taux annualisé de 1,0 % au troisième trimestre. Le taux de chômage a augmenté de façon constante, passant de 5,8 % en décembre 2023 à 6,7 % à la fin de 2024, tandis que l'inflation a diminué en glissement annuel, passant de 3,4 % en décembre 2023 à 1,9 % en novembre 2024. Ces signes de ralentissement économique, conjugués à l'atténuation des pressions inflationnistes, ont amené la BdC à procéder à cinq baisses de taux consécutives au cours de l'année, faisant passer son taux directeur de 5,00 % à 3,25 % afin de soutenir la croissance et stabiliser le marché de l'emploi.

Les marchés obligataires canadiens ont réalisé des rendements positifs en 2024, les obligations à court terme ayant bénéficié le plus des mesures d'assouplissement monétaire de la BdC. Alors que les taux à court terme ont chuté, les taux à long terme ont connu un rebond à la fin de l'année.

Du fait des modifications apportées au taux directeur, l'indice Bloomberg Barclays Canada 1-3 Month T-Bill Index a affiché une performance de 4,8 % pour l'exercice. La BdC devrait demeurer prudente, en tenant compte des risques d'inflation et de l'éventualité de tarifs douaniers dans la conduite de la politique monétaire. Toute nouvelle baisse de taux dépendra de l'inflation et des données relatives à la croissance économique.

Normes IFRS de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Opérations avec des parties liées

PFSL est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Il reçoit des frais de gestion en contrepartie des services en matière de gestion des placements et d'administration qu'il rend au Fonds. En plus des frais de gestion ci-dessous, le Fonds a engagé des frais juridiques de 4 130 $ qui ont été payés à La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, société affiliée de PFSL, et a versé des honoraires de 21 127 $ aux membres du comité d'examen indépendant (le CEI).

Les Placements PFSL du Canada Ltée, société mère de PFSL et également courtier en fonds communs de placement, est le distributeur exclusif du Fonds et est responsable de la promotion de ses parts et de leur vente par l'intermédiaire de ses représentants. À l'heure actuelle, le Fonds ne permet qu'un nombre limité d'opérations et de transactions aux investisseurs existants. Plus précisément, le Fonds continue d'accepter les achats préautorisés effectués dans le cadre du plan d'investissement systématique, les rachats, les opérations effectuées par les clients, les échanges, le rééquilibrage et toute autre opération à la discrétion de PFSL et du Fonds. Les transactions effectuées par de nouveaux investisseurs peuvent de nouveau être acceptées à tout moment et à la discrétion de PFSL et du Fonds.

Le Fonds est géré activement par THIM, qui assure une surveillance continue, effectue la répartition de l'actif, réalise l'analyse du fonds et offre d'autres services de conseiller en valeurs, tandis qu'AGF, en sa qualité de gestionnaire de portefeuille, fournit des conseils relativement aux opérations quotidiennes, comme il est mentionné plus haut. Les frais liés aux services fournis par les conseillers en valeurs sont compris dans les frais de gestion.

Le Fonds n'a pas eu à s'appuyer sur une approbation, une recommandation favorable ou une directive permanente du CEI en ce qui concerne les opérations avec des parties liées.

Toutes les opérations avec des parties liées sont évaluées à la juste valeur.

Frais de gestion

En contrepartie des services obtenus en matière de gestion des placements et d'administration, le Fonds a payé à PFSL, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, des frais de gestion de 97 129 $ calculés quotidiennement au taux de 0,41 % de la valeur liquidative du Fonds et versés chaque mois. Le Fonds a reçu d'AGF ou des fonds sous-jacents des remises à l'égard des frais de gestion calculées à un taux annuel de 0,31 % à 0,35 % de la valeur liquidative des fonds sous-jacents, de sorte que les frais de gestion supplémentaires imputés au Fonds ne pouvaient être supérieurs à 0,10 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a reçu des remises de 67 719 $ à l'égard des frais de gestion, et les frais de gestion nets pris en charge directement par le Fonds étaient de 29 410 $.

Les frais de gestion ont été pris en charge à la fois par le Fonds et par les fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Le Fonds n'a payé aucuns frais de gestion qui seraient exigibles d'un fonds sous-jacent pour le même service.

Les frais de gestion ont servi à payer les services principaux suivants, selon les pourcentages indiqués :

i)	Conseils en placement	1 %
ii)	Administration et autres	99 %

Aucune partie des frais de gestion versés à PFSL par le Fonds n'a servi à financer des frais de courtage gagnés par des représentants de PFSL ou des activités promotionnelles du Fonds.

Principales données financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des cinq derniers exercices.

Actif net par part du Fonds (1) (9) :	**31 déc. 2024 $**	**31 déc. 2023 $**	**31 déc. 2022 $**	**31 déc. 2021 $**	**31 déc. 2020 $**
Actif net au début de l'exercice (2)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des produits	0,31	0,32	0,06	-	-
Total des charges (distributions non comprises)	-	-	-	-	-
Profits (pertes) réalisés pour l'exercice	-	-	-	-	-
Profits (pertes) latents pour l'exercice	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités (2)	0,31	0,32	0,06	-	-
Distributions					
Revenu net de placement (dividendes non compris)	(0,31)	(0,32)	(0,02)	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales (2) (3)	(0,31)	(0,32)	(0,02)	-	-
Actif net au 31 déc. (2) (4)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires (9) :	**31 déc. 2024**	**31 déc. 2023**	**31 déc. 2022**	**31 déc. 2021**	**31 déc. 2020**
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) (5)	20 303	23 953	29 814	30 590	36 217
Nombre de parts en circulation (5)	2 030 270	2 394 897	2 981 239	3 059 013	3 621 661
Ratio des frais de gestion (6)	1,65 %	1,64 %	1,36 %	0,16 %	0,58 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (7)	2,30 %	2,24 %	1,99 %	0,83 %	1,15 %
Ratio des frais d'opérations (8)	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par part	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Notes explicatives :

(1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

(2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

(3) Les distributions ont été versées comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

(4) Les données financières par part sont établies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période et que les distributions sont établies selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent.

(5) Données au 31 décembre de l'année indiquée.

(6) Le ratio des frais de gestion (RFG) est fonction du total des charges (sans tenir compte des commissions et des autres coûts de transactions) du Fonds et des fonds sous-jacents de l'exercice en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de l'exercice.
PFSL peut réduire les frais de gestion réels payables pour certains porteurs de parts en réduisant les frais de gestion qu'elle exige du Fonds et en demandant au Fonds de verser à ces porteurs de parts des distributions d'un montant égal à cette réduction. Le RFG ne prend cependant pas ce type de réduction en considération.

(7) Le cas échéant, PFSL a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Les montants absorbés sont déterminés annuellement à la discrétion de PFSL, qui peut mettre fin à l'absorption en tout temps.

(8) Le Fonds n'a directement engagé aucune commission de courtage ni aucun autre coût de transactions au cours de l'exercice.
Le ratio des frais d'opérations représente la proportion du total des commissions et des autres coûts de transactions des fonds sous-jacents applicable au Fonds en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.

(9) Toutes les données présentées dans les tableaux sont établies conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Rendement passé

L'information sur le rendement présentée est fondée sur l'hypothèse que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties dans d'autres titres du Fonds, et que le rendement aurait été plus faible s'il n'y avait pas eu réinvestissement des distributions. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et pour chacun des exercices indiqués, et illustre son évolution dans le temps. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.

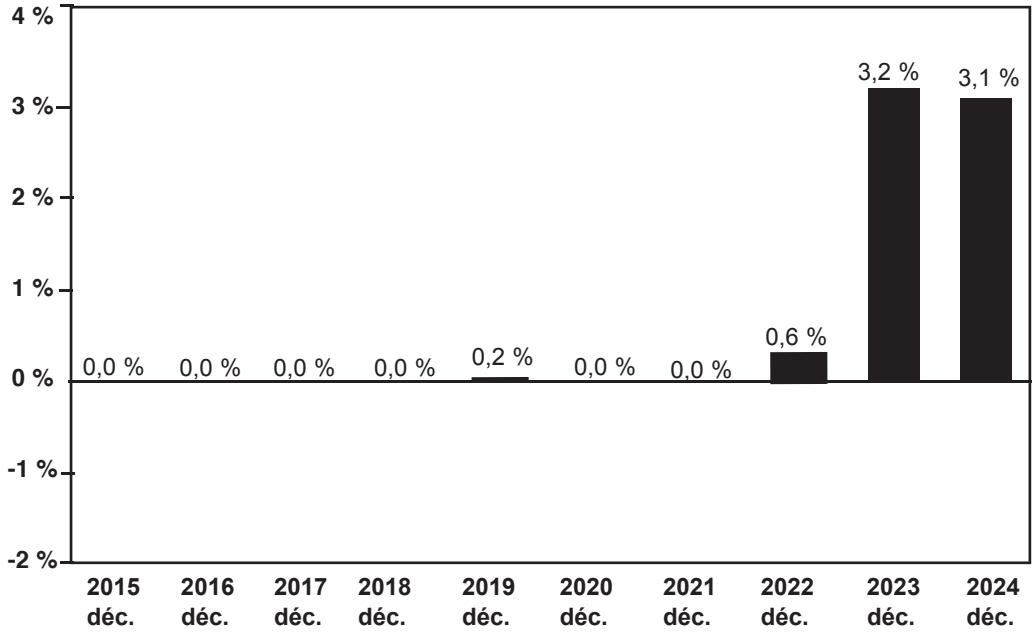

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les grandes catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds, à la fin de la période, figurent dans les tableaux ci-après.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE CET APERÇU DU PORTEFEUILLE FOURNIT LES DONNÉES RELATIVES AU FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN AGF. LA VALEUR LIQUIDATIVE TOTALE DU FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN PRIMERICA EST PRÉSENTÉE AU BAS DE LA PAGE, JUSTE APRÈS LA VALEUR LIQUIDATIVE TOTALE DU FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN AGF.

Fonds par catégorie

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Bons du Trésor	80,2 %
Acceptations bancaires	13,1 %
Dépôts à court terme	4,7 %
Obligations de sociétés	2,3 %

Principaux placements*

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Province d'Ontario	35,4 %
Province de Québec	25,6 %
Gouvernement du Canada	19,2 %
Banque de Montréal	5,0 %
Compagnie Trust CIBC Mellon	4,7 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,7 %
La Banque Toronto-Dominion	2,3 %
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	**104 656 $**

Fonds du marché monétaire canadien Primerica Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	**20 303 $**

*Instruments de créance

Le Fonds détient uniquement des positions acheteur. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations en cours du Fonds, et les prochaines informations trimestrielles seront en date du 31 mars 2025.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant de Primerica.

SÉRIE DE RÉPARTITION PRIMERICA CONCERT[MC]
6985 Financial Drive, Bureau 400, Mississauga (Ontario) L5N 0G3
Sans frais : 1 800 510-PFSL (7375)
Télécopieur : 905 214-8243

SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT[MC]
PRIMERICA

Les placements dans des fonds communs de placement peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement global annuel historique, ce qui comprend les fluctuations de la valeur des parts et les réinvestissements de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni des frais optionnels ou des impôts payables par les porteurs de titres qui auraient fait diminuer les rendements. Les fonds communs de placement n'offrent pas de garantie, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement est uniquement utilisé à titre indicatif pour montrer l'incidence du taux de croissance. Son rôle n'est pas de refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni les rendements de placements effectués dans celui-ci.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement du Fonds. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du Fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées par suite de la réalisation de gains en capital, ainsi que le revenu et les dividendes gagnés par un fonds, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont payés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Fund #121F